

Travaux rue Jeanne-d'Arc : incidences sur la circulation

Les travaux d'aménagement de la rue Jeanne-d'Arc se poursuivent avec le remplacement de câbles enterrés Haute-Tension, du boulevard Montmartel à la rue Louis-Le-Cardonnel, ainsi que rue des Pinsons.

Afin d'occasionner le moins de gêne possible, ces travaux, qui s'étendront du 27 février au 5 mai, ont été découpés en quatre phases de réalisation, ci-dessous avec leurs incidences sur la circulation :

- **Du 27 février au 17 mars**, circulation alternée rue Jeanne-d'Arc, du boulevard Montmartel au carrefour de la rue Baptiste-Marcet, avec stationnements neutralisés côté Est de la rue Jeanne-d'Arc (la circulation piétonne sera maintenue). Attention ! Du 27 février au 1^{er} mars, circulation également alternée, boulevard Montmartel, pour la réalisation de la traversée du réseau jusqu'à l'entrée de la rue Jeanne d'Arc.
- **Du 20 mars au 7 avril**, circulation interdite en journée rue des Pinsons, entre la rue des Chardonnerets et la rue des Martinets ; et circulation alternée de la rue des Martinets au transformateur.
- **Du 11 au 21 avril**, circulation interdite en journée rue Jeanne-d'Arc, après l'intersection avec la rue Baptiste-Marcet jusqu'à la rue des Chardonnerets, avec stationnement neutralisé pendant toute la durée de cette phase de travaux.
- **Du 24 avril au 3 mai**, circulation interdite (sauf riverains), depuis la rue Jeanne-d'Arc, entre la rue des Chardonnerets et la rue Louis-Le-Cardonnel.

Deux jours seront encore nécessaires pour permettre les raccordements aux câbles existants et pour remettre en état le revêtement de la chaussée.

- **A noter** : le parking situé au carrefour des rues Jeanne-d'Arc et Baptiste-Marcet sera neutralisé.